

COMMUNIQUÉ

La Faculté de droit de l'Université de Montréal forme des juges chinois

Montréal, le 23 septembre 2014 – La Faculté de droit de l'Université de Montréal accueillera 17 juges chinois, du 13 au 31 octobre 2014, afin de les initier aux principes du droit canadien ainsi qu'à leur application par les tribunaux. La venue à Montréal de ces juges donne suite, pour la première fois, à l'entente de coopération signée en mai 2014 entre la Faculté de droit et le Collège national des juges de la Cour suprême de Chine, lors d'une mission du doyen Guy Lefebvre. Cet événement est organisé en collaboration avec l'Institut canadien d'administration de la justice.

D'une durée de trois ans, cette entente vise la formation de trois cohortes d'une vingtaine de juges chinois qui séjourneront à Montréal pour une formation dispensée à la Faculté de droit par des professeurs et des membres de la magistrature québécoise et canadienne. Elle mettra l'accent sur la coexistence au Canada du droit civil et de la common law et abordera diverses questions relevant du droit civil, du droit constitutionnel et administratif ainsi que du droit pénal. L'administration de la justice fera aussi l'objet de discussions, qui seront complétées par des visites auprès de divers tribunaux civils et administratifs ainsi que par des rencontres avec d'éminents membres de la magistrature. L'entente prévoit aussi que des juges canadiens et des professeurs de la Faculté de droit se rendront en Chine afin d'offrir divers séminaires aux juges chinois.

Cette formation permettra aux juges chinois de comparer leur système avec celui du Canada de manière à favoriser d'éventuelles réformes. La Faculté de droit est fière de collaborer avec l'Institut canadien d'administration de la justice pour la tenue de cette activité.

L'entente de coopération avec le Collège national des juges de la Cour suprême de Chine s'inscrit dans la foulée des efforts importants déployés depuis une quinzaine d'années par la Faculté de droit, l'Université de Montréal et la magistrature canadienne afin de favoriser les échanges universitaires et judiciaires avec la Chine.

À propos de la Faculté de droit de l'Université de Montréal

La Faculté de droit de l'Université de Montréal compte une soixantaine de professeurs, accueille environ 1 300 étudiants et regroupe huit chaires de recherche. Ses programmes couvrent tout l'éventail des études universitaires en droit et proposent des formations originales notamment en droit des affaires, en droit international et en droit du commerce électronique et des technologies de l'information. La Faculté a ajouté récemment à la grille de ses programmes le *Juris Doctor* en common law nord-américaine, un programme unique au Québec et au Canada. www.droit.umontreal.ca

- 30 -

Source : Faculté de droit, Université de Montréal

Pour information :

Marie-Claude Rigaud, secrétaire de la Faculté
Faculté de droit
Université de Montréal
514 343-6200

Kim Francoeur, adjointe du doyen
Faculté de droit
Université de Montréal
514 343-2292